

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3383

présenté par
M. Patrier-Leitus, M. Amiel, Mme Chassaniol, Mme Petel, Mme Yadan, M. Ghomi, Mme Le Peih,
M. Bordat, Mme Magnier, Mme Le Grip, M. Laronneur, M. Weissberg, Mme Tabarot, M. Abad,
M. Ardouin et Mme Lanlo

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Culture »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.